

# CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 15 Février 2024 – 20H30

PROCES VERBAL DE SEANCE ORDINAIRE

DU CONSEIL MUNICIPAL

Affiché en exécution de l'article 121-17 du Code des Communes

**PRESENTS** : Sébastien GUILLAUD, Dominique FLACHER, Maurice BONNET-PIRRON, Florence MANDON, Sylvie SABATIER, Philippe PELLET, Pascale CHOTEL, Laure-Paola GUIVIER, Annie PIGNEDE

**Absents** : Albane PINEDE,

**Excusés** : Jean-Michel PIDOLOT, Jean-Michel DREVET, Marcel BERTHIER donne pouvoir à Sébastien Guillaud

**Pouvoirs** : Marcel BERTHIER donne pouvoir à Sébastien Guillaud

**Secrétaire de séance** : Sylvie SABATIER

**Président de séance** : Sébastien GUILLAUD

## **Intervention de Monsieur Joël Gullon et son assistant de 19h30 à 21h30**

### **Présentation des sujets évoqués :**

- Les ordures ménagères : les points apports volontaires
- Eau, Assainissement,
- ...

## **Approbation compte rendu du conseil municipal du 14/12/2023 et 18/01/2024**

Voté à l'unanimité

*A l'ordre du jour seront évoqués les points suivants :*

### **1/Délibérations**

*2024-02-01 CAUE : Autoriser CAUE à recruter une AMO (Assistance maîtrise d'ouvrage) programmiste pour le projet Maison Paillet*

Voté à l'unanimité

### **2/ Compte rendu de réunions**

#### • **ZAEnr – modalités de consultation de la population le 09/02/2024**

La réunion publique s'est bien passée. Une trentaine d'habitants sont venus. Il y a eu quelques échanges. Certains habitants connaissent bien le sujet. Florence Mandon a fait un compte rendu. Celui-ci sera diffusé sur le site internet de la Mairie.

#### • **CAUE – 13/02/2024**

Sébastien Guillaud nous informe du diagnostic du CAUE du 13/02/2024 par un Powerpoint : projet d'aménagement du Centre Bourg du village à la suite d'un diagnostic Préalable.

**A savoir :**

**Pour pouvoir lancer l'appel d'offre :**

- Rédaction du cahier des charges
- Lancement en ligne de la consultation
- Analyse des candidatures
- Analyse des offres
- Audition
- Prestation de contrat et lancement de la Mission

### **3/ Questions diverses**

- La scène qui se trouve à la Salle des Fêtes est démontable.  
Le conseil doit se positionner si la scène reste en place ou s'il faut la démonter à chaque utilisation. Si un particulier demande la scène, il faudra faire une convention.
- **Dernière rencontre et témoignages avec les aînés du village :**  
Rendez-vous le samedi 06 avril 2024 à 15h.  
Il faudra les prévenir 15 jours avant. Laure-Paola se charge de les prévenir

Fin de séance à 22h40

Sylvie SABATIER  
Secrétaire de séance

Jean-Michel DREVET  
Maire